



ORGANISME DE FORMATION AUX TECHNOLOGIES ET METIERS DE L'INFORMATIQUE

Formation Paie et cotisations sociales, perfectionnement

N° ACTIVITÉ : 11 92 18558 92

TÉLÉPHONE : 01 85 77 07 07

E-MAIL : inscription@hubformation.com

Calculs approfondis en fonction des catégories salariales des éléments de rémunération, avantages, gestion des frais et forfaits. Elaboration des montants détaillés des contributions de sécurité sociale, calcul et régulation des cotisations retraites. Approfondissements sur les régimes complémentaires.

Objectifs

- | Déterminer la rémunération du temps de travail lors de situations spécifiques
- | Intégrer les divers avantages et frais possibles au bulletin de paie
- | Elaborer un bulletin de paie en fonction des cotisations et différents plafonds
- | Calculer les différentes régularisations : progressive, annuelle, Fillon

Public

| Ce stage s'adresse aux membres des services paie, comptables uniques de PME, chefs d'entreprise souhaitant produire un bulletin de paie ou en assurer la supervision.

Prérequis

| Connaissances de base de la paie ou connaissances équivalentes à celles apportées par le stage pratique de la paie, niveau 1

Programme de la formation

La rémunération du temps de travail

- | La durée du travail : temps de travail effectif, durées maximales, heures d'équivalence,...
- | Les aménagements du temps de travail.
- | Les conventions de forfait.
- | Les temps partiels.
- | Les heures supplémentaires.
- | Les heures complémentaires et le complément d'heures.
- | Exercice Déterminer les heures supplémentaires, les heures complémentaires.

Les avantages en nature et les frais professionnels

- | Les avantages en nature soumis ou non aux cotisations.
- | Réintégrer les avantages en nature dans le bulletin de paie via le salaire brut.
- | Intégrer les frais professionnels dans la paie.
- | Les différents forfaits : nourriture, logement, indemnités kilométriques, grand déplacement en France, à l'étranger.
- | Traiter les avantages en nature des dirigeants.
- | Exercice Déterminer les avantages en nature sur une fiche de paie.

Les cotisations et les plafonds de référence de la sécurité sociale

- | Les composantes de l'assiette.
- | Les plafonds de la sécurité sociale : les cas de proratisation et la détermination des tranches.
- | Les bases particulières : CSG/CRDS et les bases des différents "Forfait Social".
- | La cotisation Allocations Familiales : taux plein, taux réduit et le complément d'allocations familiales.
- | L'allègement de la loi Fillon : les bénéficiaires, le calcul de la réduction...

Référence	PCSO
Durée	3 jours (21h)
Tarif	2 110 €HT
Repas	repas inclus

SESSIONS PROGRAMMÉES

A DISTANCE (FRA)

- du 10 au 12 juin 2026
- du 16 au 18 décembre 2026

PARIS

- du 10 au 12 juin 2026
- du 16 au 18 décembre 2026

[VOIR TOUTES LES DATES](#)

- | La déduction patronale TEPA.
- | Exercice Effectuer un bulletin de paie en fonction des différents plafonds.

Les cotisations destinées aux régimes de retraite complémentaire

- | Les régimes de retraites cadres et non cadres : AGIRC, ARRCO.
- | La garantie minimale de points.
- | Exercice Prise en compte dans le bulletin de paie des cotisations destinées aux régimes de retraite complémentaire.

Le prélèvement à la source

- | Le texte en vigueur.
- | Le bulletin de salaire.
- | Taux et assiette.
- | Le cas du nouveau salarié.
- | Le changement de situation personnelle.
- | Exercice Prise en compte de la PAS dans le bulletin de paie.

La DSN

- | Définition et points essentiels.
- | Identifier les éléments de la DSN : mesures de simplification.

Régularisation progressive des bases de cotisation

- | La régularisation progressive.
- | La régularisation annuelle.

Méthode pédagogique

- | Exercices d'application et études de cas réels visant à rendre le stagiaire opérationnel le plus rapidement possible.

Méthode d'évaluation

Tout au long de la formation, les exercices et mises en situation permettent de valider et contrôler les acquis du stagiaire. En fin de formation, le stagiaire complète un QCM d'auto-évaluation.

Suivre cette formation à distance

Voici les prérequis techniques pour pouvoir suivre le cours à distance :

- | Un ordinateur avec webcam, micro, haut-parleur et un navigateur (de préférence Chrome ou Firefox). Un casque n'est pas nécessaire suivant l'environnement.
- | Une connexion Internet de type ADSL ou supérieure. Attention, une connexion Internet ne permettant pas, par exemple, de recevoir la télévision par Internet, ne sera pas suffisante, cela engendrera des déconnexions intempestives du stagiaire et dérangera toute la classe.
- | Privilégier une connexion filaire plutôt que le Wifi.
- | Avoir accès au poste depuis lequel vous suivrez le cours à distance au moins 2 jours avant la formation pour effectuer les tests de connexion préalables.
- | Votre numéro de téléphone portable (pour l'envoi du mot de passe d'accès aux supports de cours et pour une messagerie instantanée autre que celle intégrée à la classe virtuelle).
- | Selon la formation, une configuration spécifique de votre machine peut être attendue, merci de nous contacter.
- | Pour les formations incluant le passage d'une certification la dernière journée, un voucher vous est fourni pour passer l'examen en ligne.
- | Pour les formations logiciel (Adobe, Microsoft Office...), il est nécessaire d'avoir le logiciel installé sur votre machine, nous ne fournissons pas de licence ou de version test.
- | Horaires identiques au présentiel.

Accessibilité



Les sessions de formation se déroulent sur des sites différents selon les villes ou les dates, merci de nous contacter pour vérifier l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Pour tout besoin spécifique (vue, audition...), veuillez nous contacter au 01 85 77 07 07.